314133 - La Sunna recommande-t-elle l’accomlissement de deux rakaa au terme de la marche entre Safa et Marwa?

question

Comment juger l’accomlissement de deux rakaa au terme de la marche entre Safa et Marwa prévue dans le cadre des pèlerinages majeur et mineur?

résumé de la réponse

La Sunna ne prévoit pas l’accomlissement de deux rakaa au terme de la dite marche qui n’est pas assimilable à la circumabulation.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La Sunna ne prévoit pas l’accomlissement de deux rakaa au terme de la dite marche, même si les Hanafites le recommandent.

Ibn al-Hammam (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « une fois la marche terminée, on recommande au pèlerin d’accomplir deux rakaa en conclusion de la marche,de la même manière qu’on conclut la circumamubaltion.Il est reçu du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) qu’il commençait la circumambulation en touchant la (Pierre noire) et en faisait de même pour la marche. »

On a pas besoin de ce raisonnement par ananlogie en présence d’un texte sur le sujet. À savoir ce hadith d’al-Moutallib ibn Abi Wadaah: « j’ai vu le Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) avancer, après avoir terminé la marche, vers un endroit en face de l’angle pour accomplir deux rakaa , tout près de l’aire de la marche et sans être séparé des autres circumabulants. » (rapporté par Ahmad, Ibn Madjah et Ibn Hibban) Extrait de Fateh al-Qadir (2/460)

Il est érroné de tirer un quelconque arguement de ce hadith pour deux raisons. La première est qu'on lit dans la version : « quand il termina le septième » et non « sa marche » Par semptième on entend le septième tour de la circumambulation. (rapporté par an-Nassaie (2959) et Ibn Madjah (2985) d'après al-Mouttalib ibn Abi Wadaa en ces termes: « j'ai vu le Priphète (bénédiction et salut soient sur lui) terminer le septième (tour) pour se déplacer sur la marge de l'aire de la circumambulation et accomplir une prière de deux rakaa sans que rien ne le sépare des autres circumabulant.»Une version d'Ibn Khouzaymah et d'Ibn Hibban (2363) emploie clairement le terme 'circumambulation'.Elle est reçue d'Abdoul Mouttallib ibn Abi Wadaah en ces termes: « j'ai vu le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) terminer sa circumabulation et se déplacer sur la marge de l'aire de la circuabulation pour accomlir deux rakka sans que personne ne s'interpose entre lui et les autres circumabuants.

La seconde raison est que le hadith est faible.Al-Albani dit dans *Tamaam al-minnah* (p.303): le hadith en question est faible parce que transmis par Kathir fils de Kathir ibn al-Moutallib.Une divergence de vues est suscitée sur la chaîne de transmission de ce dernier. En effet, Ibn Ouyaynah rapporte de lui d'après une partie des siens qu'il a entendu son grand père al-Moutallib (enseigner des hadith). Ibn Djarih, lui, dit: « Kathir fils de Kathir d'après son père qui le tenait de son grand père. »

Al-Aadhzami dit dans sa révision de l'oeuvre d'Ibn Khouzayma: « sa chaîne de transmission des hadiths est faible.Ibn Djourayh a recours à la dissimulation et emploie la formule *selon, selon.* Sa châine de transmission à lui est l'objet d'une controverse qu'il serait impertinent d'aborder exhaustivement ici.» Le hadith est véridifé par Chouayb al-Arnaout dans sa révision de l'oeuvre d'Ibn Hibban.

En somme, la Sunna ne recommade pas l'accomplissement de deux rakaa au sortir de la marche et celle-ci n'est pas à assimiler à la circumambulation à cet égard.

Allah le sait mieux.